

RENCONTRE DE QUARTIER ÉCOLE JULES FERRY SAMEDI 13 AVRIL 2019

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 13 avril 2019 m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants, riverains de l'école Jules Ferry, sur les sujets concernant ce quartier et toute la ville.

PRÉSENTATION DES PROJETS AUTOUR DE L'ÉCOLE JULES FERRY

→ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte rendu.

PROJETS LAURÉAT BUDGET PARTICIPATIF 2019

La Ville a décidé de consacrer 250 000 € aux projets proposés et choisis par des Meudonnais.

Créer une liaison piétonne entre l'Observatoire et la forêt : ce projet est conditionné par le chantier de sécurisation du tunnel du RER C sur le stade de Trivaux (durée prévisionnelle du chantier : 18 mois).

Pistes cyclables dans le quartier Val Fleury / Paul Bert : un plan vélo est à l'étude par Grand Paris Seine Ouest à la demande de la Ville.

Plateaux sportifs en plein air (streetworkout) Meudon et Meudon-la-Forêt. Les emplacements sont à l'étude.

Jardins partagés : une parcelle de 100m² a été proposée aux lauréats qui se sont constitués en association : « Les buttes solidaires ». Cette parcelle est à côté de l'école des Sablons en contre-bas de l'Observatoire. Un autre projet est envisagé sur le terrain du mini-club Val Fleury, appelé à être démoli (les activités sont déplacées à l'école des Sablons à la rentrée 2019).

Épicerie participative : des adhérents bénévoles s'organisent en association pour commander en groupe des produits bio et provenant de circuits courts à prix attractifs.

MODIFICATION DU PLU

La loi a augmenté ces dernières années des droits à construire (lois Alur et Duflot). L'objectif de la Ville est de préserver les zones pavillonnaires pour lutter contre les projets de densification urbaine et la spéculation immobilière. Il ne s'agit pas d'interdire de construire partout, mais d'empêcher l'édification d'immeubles collectifs qui vont miter le paysage. Les hauteurs seront limitées à 9 mètres au lieu de 12 mètres (2 au lieu de 3 étages).

De plus, le taux de pleine terre sera augmenté de manière à limiter les constructions au sol et en sous-sol, en cœur d'îlot, pour préserver les îlots de fraîcheur. Le taux de logements sociaux sera maintenu au-dessus de 25% pour respecter la loi SRU.

RESTRUCTURATION DU 11-15 RUE DE LA REPUBLIQUE

L'objectif de la Ville est de créer un pôle multi-service dédié à la petite enfance, aux seniors et surtout à la santé, pour enrayer la diminution des médecins libéraux à Meudon, à l'instar de ce qui a été fait à Meudon-la-Forêt (la création d'une maison médicale aux normes d'accessibilité actuelle, cofinancée par la Ville et la région Île-de-France).

Les locaux des médecins généralistes partant en retraite sont rarement aux normes d'accessibilité actuelles, ce qui empêche leur reprise par un successeur. Par ailleurs, les jeunes généralistes souhaitent exercer dans des cabinets de groupe et non plus seuls.

Pour tenir compte de la résidence des Cèdres, le bâtiment n'excédera pas deux étages au-dessus du rez-de-chaussée et sera plutôt implanté le long de la rue de la République.

RESTRUCTURATION DE LA PLACE HENRI-BROUSSE

Ce projet fait suite à l'aménagement en 2014 de l'avenue Louvois et en 2015, de la place Jean Jaurès et de la rue Banès (partie ouest). Il concerne la place Henri Brousse dans son ensemble, la rue Banès entre le pont SNCF et le croisement avec la rue Henri Barbusse, et la rue des Grimettes. Le trafic est très dense dans ces rues : plus de 12 000 véhicules par jour traversent le pont et 1600 piétons par heure, aux heures de pointe

Ainsi, pour favoriser un partage plus équitable de l'espace entre les véhicules, piétons et vélos, la zone sera limitée à 30 km/h afin de permettre une circulation plus apaisée. Un nouveau schéma de circulation est en cours de déploiement afin de décongestionner les intersections, fluidifier le trafic aux heures de pointe et limiter la circulation de transit.

Une statue de Rodin sur la place

À l'occasion d'une réunion, publique, un habitant avait émis l'idée d'installer une statue de Rodin sur la future place Henri Brousse. J'ai demandé à la directrice du Musée Rodin de nous faire des propositions. Cinq œuvres ont été soumises à l'avis du Conseil de quartier Val Fleury qui s'est prononcé en faveur de « L'Homme qui marche ». Les habitants de Val Fleury auront également la possibilité de donner leur avis sur jeparticipe.meudon.fr et une souscription publique sera lancée pour financer l'achat de l'œuvre.

Une maman attire mon attention sur la dangerosité des traversées piétonnes entre la rue Charles Inffroit, où le trafic automobile a augmenté, et l'école Jules-Ferry. J'explique que tous les aménagements ont été pensés par des bureaux d'études techniques spécialisés pour sécuriser au mieux les déplacements et répartir la circulation de façon plus équitable dans le quartier. Il y a, de fait, un impact sur certaines rues, nécessaire pour rééquilibrer les flux. D'autres parts, dans certaines voies les plus étroites, la largeur du trottoir ne permet pas d'accueillir plus de mobilier urbain qu'existant pour assurer les circulations PMR.

Plusieurs participants font part de leur inquiétude quant à l'étroitesse de la portion nord de la rue Henri Barbusse au regard du trafic envisagé, notamment pour les bus. J'explique que les aménagements ont été dimensionnés pour. Une réunion publique de bilan sera organisée à la fin de l'année pour adapter les aménagements si besoin.

Une personne demande ce qui est prévu pour les gens qui viennent en voiture chercher ou accompagner quelqu'un à la gare. J'explique que des places de dépose minutes sont prévues.

Une riveraine demande si une station Vélib est prévue. Je réponds que l'emplacement actuellement étudié est situé devant la gare de Val Fleury (allée Reffye), et qu'une autre étude est en cours pour proposer un stationnement sécurisé pour les vélos électriques.

SÉCURITÉ

Les chiffres de la délinquance ces derniers mois à Meudon sont encourageants (voir présentation jointe). L'action conjuguée de la Police Nationale et de la Ville (Police municipale, médiateurs d'Action Jeunes, Voisins vigilants...) porte ses fruits. Meudon est équipée d'une trentaine de caméras de vidéo-protection, une sept de nouvelles caméras seront mises en service en 2019-2020.

La réserve citoyenne, initiative du Commissaire de Police, permet de renforcer la présence policière sur le terrain (550 heures de présences par an). Enfin, j'ai pris la décision de créer une brigade de nuit à la Police municipale. Un effort budgétaire important a été fait cette année pour recruter 6 à 7 agents.

RECONVERSION DES SABLONS

Les locaux de l'ancienne école sont en cours de réaménagement pour accueillir, dès la rentrée de septembre, des activités culturelles. Arcane, Athanor et l'académie d'art, des cours de céramique (entre autres) vont rejoindre ces espaces. Des jardins familiaux (27 lopins de terres) ouvriront prochainement, ainsi qu'un jardin partagé, cultivé par les membres de l'association Les Buttes solidaires.

TRAVAUX

Se reporter aux diapositives annexées au présent compte rendu.

STATIONNEMENT

Meudon représente 3% de la totalité des places de stationnement payant des communes de GPSO. Les rues gratuites aux abords des gares et à la frontière avec Issy-les-Moulineaux sont utilisées par des personnes extérieures à la commune pour y stationner leur véhicule sur de longues périodes.

À la demande de nombreux riverains concernés, du stationnement payant sera instauré en juin (forfait résidents valable dans toute la ville : 200€/an) :

- en bas de la route des Gardes, à la limite d'Issy-les-Moulineaux (où le stationnement est payant),
- autour de la gare de Bellevue (rues Dumont d'Urville, Ernest Renan, Mansart),

Le stationnement payant est également à l'étude autour de la gare de Meudon (rues des Essarts, C. Dalsème, Hédouin, A. Guilmant et av. de la Paix).

Le stationnement sera également rendu payant avenue du Château où un sondage effectué par l'association des riverains montre que 84% d'entre eux y sont favorables.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants, intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de l'école Jules Ferry. Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Bien cordialement,

Denis LARGHERO



Maire de Meudon
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine

Pour contacter le Maire :

le.maire@mairie-meudon.fr

Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Cabinet du Maire : 01 41 14 80 08